Accueillir un AESH

Pré-rentrée	Rentrée	Semaines suivant la rentrée ou en cours d'année à	Première quinzaine de classe	
		l'arrivée de l'élève		
Présentation de l'AESH à	Présentation de	Entretien d'accueil AESH /Famille / Enseignant	Temps 1	Temps 2
l'enseignant et à l'équipe d'école	l'AESH à l'élève		Observation de l'élève par l'AESH à partir d'une grille	Synthèse des observations de l'enseignant et de l'AESH
			construite par l'enseignant	Définition des modalités de l'accompagnement par l'enseignant

Les missions de l'AESH (déclinées dans la circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017 : https://ash.circo90.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/7/2016/03/Circulaire-AESH-n%C2%B02017-084-du-3-mai-2017.pdf)

- Accompagner l'élève dans les actes de la vie quotidienne
 Accompagner l'élève dans l'accès aux activités d'apprentissage
 Accompagner l'élève dans les activités de la vie sociale et relationnelle

	Présentation de l'AESH à l'enseignant	Le jour de la pré- rentrée ou en cours d'année à l'arrivée d'un nouvel élève		
Pré-rentrée		Le jour de la pré-rentrée, l'AESH se rend dans toutes les écoles /établissements dans lesquels il va exercer pour rencontrer les équipes		
		Présentation de l'environnement de travail		
		Locaux : classes, bureau de la directrice / du directeur, salle des maitres, espace pause déjeuner		
		Membres de l'équipe éducative : enseignants, ATSEM, emploi civique, AESH		
		Fonctionnement : règlement de l'école / de l'établissement, horaires / emploi du temps, coordonnées téléphoniques, projets d'école / projets de classe		
		Penser à prendre les coordonnées de l'AESH pour l'inclure dans les listes de diffusion de l'école pour permettre une bonne transmission des informations générales		
		Présentation de l'élève et de ses besoins		
		Notification MDPH, Gevasco, compte-rendu de la dernière ESS, suivis extérieurs, outils pédagogiques utilisés		
	et à l'équipe d'école	Présentation des modalités de travail		
		Communication du binôme AESH / Enseignant		
		Moyens : téléphone / mail / application / par l'école / cahier / fiche / oralement		
		Horaires des échanges : respect du droit à la déconnexion		
		Temps de réunion et de concertation		
		Entretien d'accueil AESH / Famille / Enseignant		
		ESS : la présence de l'AESH est obligatoire, qui doit fournir un bilan écrit de l'accompagnement effectué (règlement interne MDPH 90)		
		Réunions de concertation AESH / Enseignant		
		Autres réunions facultatives : conseil d'école, conseil des maitres		
Rentrée	Présentation de l'AESH à l'élève par l'enseignant	L'enseignant présente l'AESH à l'élève (dans le bureau du directeur, dans une salle)		
		A l'arrivée dans la classe, l'enseignant présente l'AESH à l'ensemble des élèves		
		Explicitation des rôles de chacun		
		L'enseignant énonce l'objectif et les modalités de l'accompagnement à l'élève (par exemple lui préciser que l'AESH n'est pas là pour corriger son travail)		
		L'AESH précise à l'élève qu'il prendra un temps les premières semaines pour observer ce dont il a besoin et qu'il sera déjà disponible pour venir l'aider à sa demande		
Semaines suivant la	Entrotion diagonal ACOLL	Entretien obligatoire, cf note DGESCO du 22-06-2023 : https://ash.circo90.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/7/2023/08/Note-DGESCO-2023.pdf		
rentrée ou en cours	Entretien d'accueil AESH /	Trame entretien d'accueil AESH / Famille / enseignant : https://ash.circo90.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/7/2023/09/Trame-entretien-AESH-Famille-Enseignant.pdf		
d'année à l'arrivée	Famille / Enseignant			
d'un nouvel élève	Taww. a 4	Cuille d'absonyation de l'élève neuronnelieghle construite neu l'eneriment reconnec dissertible sur		
Dromière automates de	Temps 1	Grille d'observation de l'élève personnalisable construite par l'enseignant, ressources disponibles sur :		
Première quinzaine de	Observation de l'álève par	Cap école inclusive : https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/observer.html Circo ash 90 : https://ash.circo90.ac-besancon.fr/aesh-ressources-aesh/		
classe	Observation de l'élève par l'AESH à partir d'une grille	OHOO don 30 . https://doi.tohoodu.do-pedanon.h/dedi-reddouloed-dedi/		
	construite par l'enseignant			
	construite par i enseignant	Objectifs de l'accompagnement		
Première quinzaine de classe	Temps 2	L'enseignant définit le rôle et les missions de l'AESH sur tous les temps scolaires, y compris celui des récréations et des temps de sorties occasionnelles ou périodiques : piscine, patinoire,		
		école dehors, cinéma, bibliothèque, gymnase		
		L'enseignant explicite les attendus et les objectifs : avant la classe, à l'arrivée dans la classe, de manière écrite et/ou orale.		
	Synthèse des observations de l'enseignant et de l'AESH	Les outils pédagogiques sont identifiés par l'enseignant (le matériel est fourni par l'école).		
		Modalités de l'accompagnement		
		L'enseignant définit le positionnement de l'élève et de l'AESH dans la classe		
	Définition des modalités de	A quel moment l'AESH intervient et pour quelles activités ?		
	l'accompagnement par	L'AESH peut-il se trouver à distance de l'élève, par exemple ?		
	l'enseignant	Gestion de l'emploi du temps de l'élève et des moments de transition (place particulière lors des déplacements, activités proposées lors des temps de transition)		
	į –	Rendre compte de l'accompagnement		
		Au quotidien : via un cahier de liaison, directement sur les supports de l'élève, oralement à la fin de la séance / de la journée		
		Pour les ESS : compte-rendu écrit à transmettre à l'enseignant référent		